



46^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 3 de l'ordre du jour

Dialogue Interactif avec la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés

Genève, le 08 mars 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse remercie la Représentante spéciale Madame Gamba pour son rapport et son engagement pour la protection des enfants dans les conflits armés.

La Suisse tient à rappeler à toutes les parties à un conflit armé leurs obligations et responsabilités quant à la protection des enfants découlant du droit international humanitaire, des droits de l'homme et des réfugiés.

La Suisse salue tout particulièrement le travail mené conjointement par la Représentante spéciale Madame Gamba et par tous les acteurs de la protection de l'enfance. Grâce à leurs efforts, la surveillance et la vérification des violations graves commises contre les enfants se poursuivent, conformément aux standards du mécanisme de surveillance, et ce malgré le verrouillage et les restrictions de mobilité liés à la COVID-19. La Suisse encourage la Représentante spéciale Madame Gamba à continuer à fournir une liste complète, impartiale, indépendante et précise des parties qui commettent de graves violations des droits de l'enfant, lesquelles sont basées sur des preuves avérées.

Madame la Représentante spéciale,

Quelles sont les mesures supplémentaires mises en place par votre bureau afin d'assurer - malgré la pandémie actuelle - le bon fonctionnement du mécanisme d'inscription et de désinscription à la liste des parties qui commettent des graves violations selon des faits établis?

Je vous remercie.